

# Presse et révolution en Tunisie : rôle, enjeux et perspectives

Zeineb TOUATI

Maître de conférences, UMR IDEES/CIRTAI, Université du Havre, France

touatibz@univ-lehavre.fr

**Résumé:** Cet article met en exergue le rôle mineur joué par la presse tunisienne dans la révolution de 2011 au travers des principales évolutions enregistrées dans le domaine, des enjeux et des perspectives qui s'offrent au champs des nouveaux médias.

**Mots-clés:** presse écrite Tunisienne, réseaux sociaux, révolution tunisienne, professionnalisation et spécialisation des journalistes

\*\*\*

*The printed press and the Tunisian revolution: issues and challenges.*

**Abstract:** Our presentation will show the minor role played by the Tunisian printed press during the revolutionary process of 2011. We will also raise the main

*ESSACHESS. Journal for Communication Studies*, vol. 5, no. 1(9) / 2012: 139-150  
eISSN 1775-352X © ESSACHESS

evolutions that have taken place in that field. Issues raised by the new situation and the challenges faced by the press will also be examined..

**Keywords:** Tunisian Printed Press, Social networks, Tunisian revolution, professionalization and specialization of journalists

\*\*\*

Les médias classiques (presse écrite, télévision et radio) sont répertoriés, depuis longtemps, parmi les principaux acteurs de l'espace public, les agents de la formation de l'opinion publique et les supports de mobilisation (Habermas, 1978 ; Tarrow, 1998). Beaucoup d'auteurs ont pointé la liberté des médias et de la presse comme l'un des indicateurs de la démocratie et du bon fonctionnement de la société civile. Le rôle de ces médias de masse dits classiques est limité dans les pays où la liberté d'expression et la liberté de la presse sont verrouillées par une censure implicite et explicite. La Tunisie a été pendant une grande partie de son histoire contemporaine un bon exemple de la mainmise quasi parfaite de l'appareil de l'Etat sur tous les organes de presse et sur tous les médias de masse, une sorte de démocratie autoritaire ou contrôlée (Dabène et al, 2008). Ce contrôle a également touché Internet avec la suspension de l'accès à certains sites d'information ou de partage, blogs ou réseaux sociaux pendant des mois (Ex : la fermeture de certaines messageries, l'inaccessibilité de *YouTube*, *Dailymotion*, *Flicker*, etc.).

Les médias classiques -aux mains de l'Etat, du parti au pouvoir ou des membres du sérail- perdent toute crédibilité et suscitent la méfiance et l'ironie. Avec le développement en Tunisie des Technologies de l'Information et de la Communication, les Tunisiens ont saisi l'importance de ces nouveaux outils dans la constitution de nouveaux espaces d'expression et « dans la construction des identités et la mobilisation nécessaire à l'action collective en direction de l'opinion publique » (Chambat, 2000). Les réseaux sociaux sont apparus comme une alternative à l'absence d'une presse libre et à toute forme de vrai débat politique public. C'est ce qui explique le développement des usages militants d'Internet chez quelques opposants tunisiens (Touati, 2012) et le rôle joué depuis des années par la blogosphère et les cyberdissidents. Le récent soulèvement populaire en Tunisie a permis de mettre en lumière l'importance des TIC dans un pays caractérisé par un verrouillage médiatique quasi permanent. La convergence entre médias classiques (notamment étrangers) et TIC (précisément Internet et la téléphonie mobile) a joué un rôle certain dans l'organisation de la mobilisation qui a provoqué la chute du régime Ben Ali. Depuis ce changement politique, la presse écrite connaît beaucoup de bouleversements. Nous montrerons, dans une première partie, le rôle joué par la presse tunisienne pendant la révolution de 2011 en comparaison avec le rôle d'Internet et des réseaux sociaux. Nous présenterons, dans une deuxième partie, les principales caractéristiques de la période transitoire que connaît la presse tunisienne

depuis cette révolution ainsi que les principaux défis auxquels elle fait face et les enjeux qui apparaissent.

Dans cette contribution, nous nous référerons à l'analyse des informations, échanges postés ou publiés pendant les événements de janvier 2011 résultat d'une veille régulière sur *Facebook*, à une analyse de contenu de quatre quotidiens tunisiens arabophones et francophones<sup>1</sup> parus entre le 18 décembre 2010 (lendemain de l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi et le début des affrontements) et le 19 janvier 2011 (quatre jours après le départ du Président Ben Ali), soit 30 numéros/titre. Notre analyse (choix du corpus clairement délimité, méthode de recueil des données et d'analyse) s'appuie sur les travaux de Laurence Bardin (Bardin, 2003). Parmi les différentes techniques d'analyse de contenu, nous avons choisi l'analyse thématique, optant pour un regard qualitatif (fréquence des occurrences) et qualitatif (représentations, qualificatifs, etc). Nous nous baserons également sur des entretiens semi-directifs d'une durée moyenne d'une heure réalisés en décembre 2011 et février 2012 avec plusieurs acteurs du secteur de la presse écrite en Tunisie.

Notre contribution s'inscrivant dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication, nous nous appuyons ici sur les travaux de Neveu (2001) sur la sociologie de la profession, de Ruellan (2007) sur la réalité et les limites du journalisme. Pour les spécificités de la presse tunisienne, nous nous référons, en SIC, aux travaux de Ferjani (2006) sur la sociologie du journalisme, de Hizaoui (2009) sur le droit de la presse et le droit à l'information, de Jandoubi (1984) sur la professionnalisation et de Chabbeh (2006a et 2006b) sur les pratiques professionnelles et la spécialisation.

## **1. La presse et la révolution**

### *1.1. Les Tunisiens, la presse et les médias à l'aube de la révolution*

Les Tunisiens se sont habitués pendant des décennies à composer avec une information verrouillée et censurée, voire même à de la désinformation dans un

---

<sup>1</sup> *Achourouk*, *Assabah*, *La Presse* et *Le temps* présentés dans un ordre décroissant d'importance de diffusion depuis des années, classement confirmé par les statistiques du mois d'avril 2011. *Assabah* est paru le 1<sup>er</sup> Février 1951 avec la fondation, par H. Cheikrouhou, du groupe *Dar Sabah*, il sera rejoint par *Le Temps* en 1975. Le groupe est racheté en mars 2009, contre l'avis de la rédaction et dans un climat de tension, par S. El Materi un membre de la famille Ben Ali. Depuis, la chute du régime, les parts d'El Materi ont été reprises par l'Etat. *La Presse* a été lancé le 12 mars 1936. Privé à l'origine, il est devenu quotidien public à l'indépendance. *Achourouk* est un quotidien de langue arabe lancé en 1987 en format de tabloïd. Il est le quotidien le plus lu. Il serait selon plusieurs estimations le quotidien arabophone le plus consulté sur Internet après *Assabah*.

paysage médiatique pauvre tant sur un plan qualitatif que quantitatif. Jusqu'en janvier 2011, le pays comptait quatre chaînes de télévision<sup>2</sup> dont deux chaînes publiques *Tunisie 7*<sup>3</sup> et *Tunis 21* et deux chaînes privées *Hannibal TV* (2005) et *Nessma TV* (2007). En plus des chaînes tunisiennes, la majorité de la population avait le choix avec plus de 500 chaînes satellitaires regardées à divers degrés. Les chaînes arabes d'information (*Al Jazeera* et *Al Arabiya* en premier lieu) et de divertissement (notamment les chaînes des bouquets *Rotana* et *ART*) étaient les plus regardées. Le choix des radios était plus important puisqu'on recense quatre stations de radios nationales, cinq régionales et cinq privées<sup>4</sup>.

Les Tunisiens disposaient d'environ 260 titres<sup>5</sup> de journaux et revues généralistes et spécialisées éditées dans les deux langues arabe et française. Ces titres se contentaient majoritairement de copier le discours gouvernemental et se limitaient à reproduire les dépêches de l'agence Tunis Afrique Presse (TAP). Les quelques exceptions provenaient des titres émanant de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (*Achaab*) et de quelques partis de l'opposition (*Attariq Al Jadid*, *Mouwatinoun*, *Al-Maoukif*) faiblement diffusés et très peu lus. La diversité des titres et l'existence des quelques chaînes et stations n'étaient pas garantes de liberté d'expression. La présence de titres privés ou dits indépendants ne change pas la donne étant donné l'étroite relation qu'entretenaient les dirigeants de ces rédactions avec le pouvoir et l'interventionnisme que subissaient les plus récalcitrants et les moins dociles. N. Hamrouni, journaliste et trésorière du Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT), déclarait « *On ne peut pas écrire, ni publier librement. Des journaux sont régulièrement interdits de parution, des sites internet sont bloqués, des journalistes sont harcelés, empêchés de travailler, mis sur écoute, arrêtés, traduits en justice, parfois physiquement malmenés* »<sup>6</sup>.

Le rapport des Tunisiens à la presse a été beaucoup influencé par la censure subie et l'autocensure intégrée et qui se reflétaient dans les écrits manquant de transparence, de neutralité et de professionnalisme. Avant la chute du régime de Ben Ali, seulement 43,5% des Tunisiens déclaraient lire régulièrement la presse

<sup>2</sup> Il n'y a pas de changement notable depuis la révolution. Toutefois, l'Instance Nationale pour la Réforme de l'Information et la Communication (INRIC) créée en mars 2011 a recommandé l'attribution de cinq licences pour des chaînes de télévision privées et généralistes et une licence pour un canal sportif public.

<sup>3</sup> Nom annoncé le 23 mai 2008. Il s'agit de la première chaîne nationale devenue *Canal7* en 1992 (en référence au changement politique du 07/11/87) puis *Tunis7* en 1997. Dès le 21 janvier 2011, elle devient *Al Wataniya 1* (Télévision Tunisienne 1).

<sup>4</sup> A ces stations officielles s'ajoutaient des stations clandestines comme la station *Kalima* de l'opposante Sihem Ben Sedrine officiellement reconnue fin juin 2011.

<sup>5</sup> Les statistiques de la Direction Générale de l'Information de 2007 dénombrèrent 265 titres avec une augmentation de 20 titres comparé aux chiffres de 2005 (245).

<sup>6</sup> Source : [tunisiawatch.com/?p=2596](http://tunisiawatch.com/?p=2596)

tunisienne et 83,2% d'entre eux jugeaient non crédibles les journaux tunisiens. Ce manque de confiance dans la presse (valable également pour les autres médias nationaux classiques) a poussé une partie des Tunisiens à se tourner vers Internet pour s'informer. Environ 58% des jeunes entre 18 et 29 ans déclarent utiliser souvent Internet pour s'informer. Les Tunisiens nomment à hauteur de 36,9% Internet (*Facebook* et *Twitter*) et à hauteur de 25,9% les journaux électroniques et sites d'actualités comme supports médiatiques les plus souvent utilisés<sup>7</sup>. Les journaux nationaux ne sont cités comme source d'information que par 30,8% des enquêtés. Si nous comptabilisons toutes les sources électroniques citées (62,8%), l'écart entre le web et la presse écrite est alors alarmant puisqu'il s'agit du double. Internet était donc considéré comme un outil prisé pour accéder à des informations fiables et documentées émanant de sources autres que les médias nationaux ou locaux.

### 1.2. *La presse et le traitement de la révolution*

Ce manque de confiance a trouvé dans le traitement accordé à la révolution tunisienne une autre preuve de la défaillance de la presse tunisienne. En effet, notre analyse de contenu des quatre quotidiens déjà cités prouve la surdité de la presse nationale face à la rue qui gronde. Les rédactions tunisiennes ont fait preuve d'absence totale de professionnalisme en taisant pendant plusieurs jours ce qui se passait dans les villes du centre et du sud et ont même servi d'outils de propagande étatique suivant le modèle soviétique. Les Tunisiens n'ont mesuré la gravité des événements et l'ampleur de la répression que grâce aux images diffusées par les chaînes d'information arabes comme *Al Jazeera* et *Al Arabiya*, en l'absence d'une quelconque couverture par les médias occidentaux et notamment français très regardés en Tunisie. Dès les premiers jours du soulèvement de la ville de Sidi Bouzid, les quotidiens étudiés ont préféré taire l'information et traiter d'autres sujets beaucoup moins brûlants et sans beaucoup d'intérêt pour les Tunisiens. Ainsi, le quotidien *Le Temps* consacre sa une du 21 décembre 2010 (quatre jours après le début des affrontements) à « *La cacophonie des langages* » (chez les jeunes), à la libération d'un otage tunisien, la commercialisation des ampoules à basse consommation et la fin des thèses de doctorat d'Etat. Comble de l'ironie, l'éditorial intitulé « *La fille de son père* » était consacré à Marine Le Pen ! Ce n'est qu'en bas de la page cinq, qu'une reprise d'une dépêche de la TAP reprend une source officielle non nommée « *Un incident isolé à Sidi Bouzid exploité à des desseins politiques malsains* » reprenant ainsi la version officielle du gouvernement mettant en cause une récupération politique d'un acte individuel isolé.

<sup>7</sup> Source : ISTIS, Sondage d'opinion sur la situation politique et l'impact de la révolution sur les médias-presse, Tunis, avril, 2011. Disponible sur : <http://www.istis-tunisie.com/medias/rapport-situation-politique-media-presse.pdf>.

Le numéro du 1<sup>er</sup> janvier 2011 reprend les vœux du président dès la une et s'attèle à vanter les mérites de la Tunisie avec « *La Tunisie Euromed Valley à l'horizon 2016* » ou encore « *Technique en vogue : l'implantologie dentaire 50% moins chère qu'en Europe* ». Rien dans ce numéro ne fait référence au malaise social et à la grogne de plusieurs villes. Le numéro du 2 janvier oublie complètement la règle de la proximité en accordant dans la une, un titre et l'éditorial à l'attentat contre une église d'Alexandrie et s'intéresse d'abord au conflit religieux en Egypte, délaissant les revendications et le conflit internes.

L'aveuglement des quotidiens tunisiens se poursuit jusqu'au 14 janvier malgré les centaines de blessés et de morts laissant ainsi voir une forme de schizophrénie grave décidément caractéristique des médias, du régime et des discours en Tunisie. Le matin du 14 janvier, Le Temps se donne en exemple de propagande et de servitude vis-à-vis du régime pourtant chancelant. Consacrant sa une au discours de la veille du Président Ben Ali, il la divise en deux parties « *Langage du cœur et de la raison...discours qui marque un tournant historique* » et « *A son tour, le peuple tunisien a bien compris Ben Ali : Après le sang et la désolation, la liesse et, de nouveau, l'espoir* ». La Presse n'est pas en reste, maintient la langue de bois et réitère les formules pompeuses. L'éditorial du 14 janvier qui commente le discours prononcé la veille par Ben Ali déclare « *Ben Ali a fait une nouvelle entrée triomphale dans l'Histoire, inscrivant en lettres d'or les traits distinctifs d'un modèle sociétal qui a toujours su faire face aux plus dures épreuves auxquelles il a eu à se confronter et qui n'a adhéré à nulle démarche qui veuille fragiliser ses fondements éthiques et patriotiques* ». Quelques heures après la parution de ces titres, Ben Ali sortait de l'Histoire de la Tunisie en quittant le pouvoir et le pays.

L'espace de cet article ne nous permettant pas de présenter d'autres exemples de notre analyse, nous précisons que les quatre titres étudiés ont traité de la même manière l'évolution de la révolution, n'y ont pas participé et ne l'ont pas soutenue. Face à la forte médiatisation de la révolution dans les médias étrangers, les articles parus pendant les dix derniers jours manquaient de neutralité (prise de position contre le soulèvement), manque de professionnalisme (des informations indirectes, reprise des données officielles et absence des journalistes du terrain). Nous avons également relevé quelques occurrences quant aux lieux de rassemblements, des appels à la grève ou à la manifestation lancés par l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT). Ces occurrences relèvent de l'information pure sans commentaire, ni prise de position. La presse tunisienne (en dehors des titres de l'UGTT et de quelques partis de l'opposition) a, dans cette absence de positionnement, suivi l'attitude générale des médias classiques. En effet, seuls Internet et les réseaux sociaux notamment *Twitter* et *Facebook* (seule plateforme accessible en Tunisie en décembre 2010) ont traité de la révolution, l'ont servi en termes de dénonciation de la répression, de moyen d'appel à la mobilisation et surtout en se transformant en source d'information pour les médias étrangers (notamment en permettant la publication de photos et de vidéos postés par des militants et des citoyens de plus en plus impliqués). Internet est devenu même la

principale source d'information pour certains journalistes tunisiens qui ne pouvaient se rendre dans les villes du soulèvement assiégées par les forces de l'ordre et interdites d'accès et qui ne pouvaient faire appel à leur réseau habituel. Internet s'est ainsi substitué à la presse dans le rôle d'acteur et de régulateur de l'expression publique et s'est transformé, pour un temps déterminé, en espace public bis ou alternatif en remplaçant le pseudo espace public existant. Les usages d'Internet ont dépassé ceux envisagés et programmés par le pouvoir Tunisien (usages économiques et de distraction) et ont permis de dépasser le conditionnement de la presse en ouvrant la porte à de nouvelles pratiques médiatiques et en aidant la mobilisation sociale, donnant ainsi un autre exemple des nouvelles configurations de la sphère publique.

## 2. La presse fait sa révolution

Le 15 janvier 2011 a été une journée des plus difficiles pour la presse tunisienne en perte de repères et complètement assommée par l'effritement du système. Même si les rédactions étudiées ont réussi un magistral retournement de vestes et d'allégeances en faisant l'apologie de la révolution et la chute de la dictature (le lendemain même des éditoriaux et des titres élogieux de la politique clairvoyante de Ben Ali), elles ont perdu leurs repères habituels ce qui se traduit par un flou dans le positionnement, la réduction spectaculaire du nombre de pages. *Le Temps* est, à titre d'exemple, passé des 15 pages habituelles à 12 pages le 15 janvier (dont 6 intégralement consacrées à la publicité, aux programmes télévisés, horoscope et jeux) et à 8 pages le 16 janvier.

La presse a aussi subi une forme de révolution avec des soulèvements des journalistes et un changement radical des rapports de force. Les rédactions sont en ébullition et improvisent des soulèvements comme à *La Presse* où l'auteur Mansour Mhenni, auteur du dernier éditorial à la gloire de Ben Ali déjà cité, est démis de son poste. La plupart des rédacteurs en chef et des chefs de service sont écartés. Les journalistes élisent un comité de rédaction et se réapproprient la ligne éditoriale longtemps déterminée par les instructions des conseillers de Ben Ali et notamment A. Ben Abdallah. *Assabah* s'est retrouvé dirigé par un comité de rédaction composé de quatre journalistes. Très rapidement les journalistes manifestent et réclament la reconnaissance des contractuels et pigistes, des augmentations salariales et la revalorisation de leur statut.

Conscients de leur rôle dans la légitimation de la dictature, plusieurs journalistes confessent leurs erreurs. Homme des médias et ancien directeur du CAPJC, Ridha Najjar avoue « *Aujourd'hui, pour nous autres journalistes et autres patrons de médias, il est de notre devoir de demander pardon à notre peuple pour notre participation au complot du silence, pour notre autocensure et notre servilité. Ces*

*mots ne sont pas trop forts. Ils reflètent l'entière léthargie de toute une profession consentant au silence et à la docilité au nom du « réalisme » et de la pitance publicitaire gouvernementale. »*<sup>8</sup>

Dans les semaines qui ont suivi, le paysage de la presse écrite a évolué avec notamment la parution de journaux comme le quotidien indépendant *Al-Maghreb* ou l'hebdomadaire *Al-Fajr* (interdit en 1990) du parti *Ennahdha* dont la première édition du 9 avril 2011 a dépassé les 100.000 exemplaires (considéré comme un record en Tunisie). Par ailleurs le ministre de l'intérieur a déclaré le 20 septembre 2011 que 187 périodiques entre quotidiens, hebdomadaires, bi-mensuels, mensuels et revues ont obtenu leur récépissé légal. A l'inverse, les quotidiens *Le Renouveau* et *Al-Horriya* organes de presse du RDC (ex-parti au pouvoir) ont tiré leur révérence. Ce fut aussi le sort de l'Agence Tunisienne de Communication Extérieure (ATCE) longuement décriée par les journalistes et les défenseurs des droits de l'Homme et dont la mission a officiellement été annulée le 1<sup>er</sup> février 2011. La principale évolution réside, toutefois, dans la proposition le 29 juillet d'un projet de code de la presse composé de 77 articles qui marque la fin d'une ère de l'histoire de la presse. Entré en vigueur le 4 novembre 2011, le nouveau code de la presse offre le renforcement des droits et des garanties des journalistes, l'accès à l'information, la protection de la confidentialité des sources et la suppression de la peine privative de liberté en matière de diffamation. Par ailleurs, le nouveau code facilite la publication des journaux sur simple déclaration auprès du premier ministre. Trois peines de privation de liberté sur douze ont été maintenues concernant l'incitation à la haine raciale, la production et distribution de produits pornographiques à caractère pédophile, et l'incitation à l'atteinte à l'intégrité physique.

L'impact de la révolution sur la presse tunisienne ne se limite pas à l'apparition de nouveaux titres ou à la refonte du code de la presse. Il pose des questions de fond et pourrait entraîner des modifications en profondeur du secteur.

### **3. Enjeux, questionnements et perspectives**

La relation entre la société et la presse est étroite et complexe par ses interdépendances. Il a déjà été prouvé que les transformations dans la presse sont toujours liées aux mutations sociales et aux changements politiques, économiques et culturels (De Bonville, 2000). C'est aussi le cas de la presse tunisienne qui doit, depuis la révolution de 2011, faire face à de nouvelles exigences et à divers défis. Professionnalisation, spécialisation, questions déontologiques sont les maîtres mots

---

<sup>8</sup> Ridha Najjar, Tribune « Nostra Culpa », parue le 17 janvier 2011 sur le site Businessnews disponible sur : <http://www.businessnews.com.tn/M%C3%A9dias--Nostra-culpa,526,23066,3>



de cette période de transition qui ont donné suite au débat, pendant des mois, sur la refonte du code de la presse.

L'Instance Nationale pour la Réforme de l'Information et la Communication (INRIC) a précisé dans son rapport qu'il y a 1063 journalistes professionnels en activité dont 53% sont diplômés du supérieur avec des parcours divers. Le niveau d'études n'est pas synonyme de professionnalisation. Ce qui distingue les journalistes de la presse écrite comme tout le secteur de l'information en Tunisie est l'absence de professionnalisme déjà pointée par Hizaoui (2009). Les journalistes ne sont pas formés pour le métier, ni rompus aux règles de la profession, ils passent d'un service à l'autre au sein d'une même rédaction et changent souvent de rubrique et de domaine. Ces changements sont rarement le fruit d'un choix personnel des journalistes mais leur sont souvent imposés.

Plusieurs journalistes pointent le manque de formation. Eissia Atrous, journaliste d'*Assabah* précise qu'il existe « *un important manque de confiance parmi les journalistes du journal et un besoin urgent de formation professionnelle* ». De son côté, Lotfi Hidouri, rédacteur en chef d'*Al Fajr*, déclare à l'IFEX « *Les journalistes en exercice manquent d'expérience par rapport aux normes professionnelles en vigueur. Le muselage de la presse a créé une culture de l'auto-censure. Les questions délicates sont évitées. Les journalistes, anciens comme nouveaux, doivent se recycler sur la manière d'écrire de façon objective* »<sup>9</sup>. Néjiba Hamrouni, journaliste et actuelle présidente du SNJT confirme qu'« *il existe un réel manque d'objectivité... Les journalistes tunisiens doivent repartir à zéro. Ils ont perdu beaucoup de leurs réflexes professionnels* ». Néji Bghouri, ex-président du SNJT, déclare « *La question est désormais : Pouvons-nous créer une presse professionnelle inspirant la confiance du peuple tunisien ?* »<sup>10</sup>. En réponse, une série de formations organisées par le CAPJC<sup>11</sup> avec pour thèmes entre autres « *Le rôle du journaliste dans l'édification d'une société démocratique* » (juillet 2011), « *Le droit à l'accès à l'information* », (septembre 2011) ou « *Le journalisme d'investigation* » (mai 2011) et plusieurs journées d'études, tables rondes ont eu lieu permettant les échanges entre professionnels, spécialistes et théoriciens ainsi que des professionnels étrangers.

Malgré les balbutiements, les erreurs et les dérapages pendant la période de transition, le rapport des Tunisiens à la presse nationale a évolué et les chiffres

<sup>9</sup> Source : Rapport de la mission du TMG de l'IFEX, « *L'oppression a laissé de profondes cicatrices : Evaluer les exigences cruciales de la liberté d'expression pour la transition démocratique en Tunisie* », avril 2011, p.11.

<sup>10</sup> Ibid. p.12.

<sup>11</sup> Centre Africain de Perfectionnement des journalistes et communicateurs (installé à Tunis sous la tutelle du Premier Ministre).

présentés en première partie ont nettement augmenté. En effet, 60,8%<sup>12</sup> des Tunisiens déclarent lire régulièrement la presse contre 43,5% avant le 14 janvier 2011. 93%<sup>13</sup> de ceux qui déclarent s'intéresser davantage aux journaux indiquent qu'ils sont incités par la conjoncture vécue par la Tunisie. Par ailleurs, 16,7% des Tunisiens estiment que les journaux répondent bien aux besoins d'information, 9,2% qu'ils répondent parfaitement et 29% qu'ils répondent moyennement. Le total de ces estimations indique une augmentation de la fiabilité estimée des journaux nationaux et de la confiance qui leur est accordée.

Libérée du joug du contrôle et de la censure, la presse traite depuis quelques mois de plusieurs sujets longtemps délaissés parce que gênants comme la corruption et la consommation de drogue, ou parce qu'incompatibles avec la propagande politique comme la prostitution, la polygamie ou l'existence des salafistes. Par ailleurs, la conjoncture politique et le rythme frénétique de la succession à la tête de l'Etat les premiers jours a amené la presse à traiter de thèmes relevant du droit constitutionnel, de géopolitique, d'histoire politique, etc. Tous ces thèmes nouveaux et complexes pour le grand public nécessitent un effort d'explication et de vulgarisation mais avant tout une connaissance et une maîtrise des thèmes et du jargon ce qui n'est pas le cas des journalistes généralistes. D'où la question de la spécialisation qui se pose de façon pressante et problématique depuis quelques mois. Mais la spécialisation ici et comme l'entendent certains professionnels interrogés est davantage envisagée, notamment pour les quotidiens, comme une polyvalence et la maîtrise de plusieurs champs et outils que la spécialisation dans le sens d'une parfaite maîtrise d'un domaine pointu. En effet, les quotidiens ne peuvent se permettre le luxe d'embaucher des spécialistes du droit constitutionnel, de la santé ou de l'environnement qui ne sont pas des thèmes quotidiens. Leurs journalistes et techniciens sont néanmoins amenés à se spécialiser afin de parer à l'urgence d'un thème qui s'impose, à l'exigence de simplification et de vulgarisation des textes de lois et des termes compliqués utilisés pendant les élections de l'assemblée constituante. Le CAPJC a, d'ailleurs, programmé une formation en juin 2011 sur « La couverture de l'élection de la Constituante » et deux formations en avril 2011 sur « Le reportage politique ». Des questions déontologiques se posent également notamment suite aux nombreuses fautes professionnelles graves (insultes, diffamation, déformation des propos et erreurs) dues aux exigences des scoops et de l'immédiateté. Par ailleurs et malgré l'entrée en vigueur du nouveau code de la presse, la protection des journalistes et leur intégrité physique ne sont pour autant pas assurées puisque nous relevons plusieurs cas d'agressions et de menaces dont sont victimes les journalistes de plusieurs médias.

---

<sup>12</sup> Sondage d'opinion sur la situation politique et l'impact de la révolution sur les médias-presse, Op. Cit. p. 15.

<sup>13</sup> Ibid. p. 18.

Même si elle a raté un rendez-vous historique pour jouer un rôle de régulateur et de mobilisateur pendant la révolution tunisienne, la presse vit depuis plus d'un an sa propre révolution et essaie de répondre aux exigences de la période de transition avec ce qu'elle suppose en termes de besoin en information, de couverture de la campagne électorale de l'assemblée constituante. Face à la multiplication des titres, à la dynamisation de la vie politique, à la libération de la création culturelle et intellectuelle et à la place grandissante des réseaux sociaux et d'Internet, la presse devra relever le pari de la professionnalisation. La presse doit investir son rôle et son droit d'enquêter, d'accéder à l'information, de critiquer et tout simplement d'informer correctement. La presse doit aussi répondre aux exigences de la spécialisation et le respect de la déontologie afin de reconquérir le public et de reprendre sa place dans un l'espace public qu'elle a, par le passé, contribué à instaurer. Elle devra également accepter la présence d'un contre pouvoir régulateur nécessaire à garantir son indépendance.

### Références

- Bardin, L. (2003). *L'analyse de contenu*, Paris : PUF.
- Chabbeh, S. (2006 a). *Les modalités d'insertion des TIC dans la presse. Le cas des quotidiens tunisiens*. Thèse de doctorat en SIC, Université Stendhal, Grenoble, France.
- Chabbeh, S. (2006 b). « Les journalistes Tunisiens et les TIC. Usages et genèse de nouvelles pratiques professionnelles », in Riadh Ferjani (Dir.), *Technologies de l'information et de la communication : discours, représentations et pratiques*. Tunis : IPSI, 185-215.
- Chambat, P. (2000). *La démocratie assistée par ordinateur*, *Cahiers politiques*, 4, 47-75.
- Dabene, O., Geisser, V., et Massardier, G. (2008). *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*. Convergences Nord/Sud. Paris : La Découverte.
- De Bonville, J. (2000). « Proposition d'un modèle d'explication du changement dans la pratique journalistique », in Rémy Riffel et Watine Thierry (dir.), *Les mutations du journalisme en France et au Québec*, Paris : Université Panthéon-Assas, 161-187.

- Ferjani, R. (2006) « Je est un expert : le discours journalistique sur les TIC », in. R. Ferjani (dir.) *TIC, Discours, représentations et pratiques*, Tunis : IPSI.
- Habermas, J. (1978). *L'espace public*, Paris : Payot.
- Hizaoui, A. (2009). *Droit à l'information et régulation des médias, Perspective maghrébine*. Mémoire d'habilitation en SIC, Université Stendhal, Grenoble.
- Jendoubi, M. (1984). *Journalisme d'agence, journalisme de base*, Tunis : Institut de presse et des sciences de l'information.
- Neveu, N. (2001). *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte, coll. Repères.
- Ruellan, D. (2007). *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble : PUG.
- Tarrow, S. (1998). *Power in Movement. Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Touati, Z. TIC et nouvelles formes de militantisme en Tunisie, in Actes du colloque International *Usages et pratiques des publics dans les pays du sud des médias classiques aux TIC*, Agadir, Maroc, 137-144.